



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équitation

Question écrite n° 51103

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la situation de la Fédération française d'équitation. En raison de fortes tensions internes, les organes directeurs de la Fédération française d'équitation sont dans une situation de quasi-paralysie. Cette crise fédérale met en péril le travail accompli sur le terrain par de nombreux clubs, dont certains en Haute-Marne, qui permettent à la France d'occuper un des tout premiers rangs de l'équitation mondiale. Aussi, il lui demande de dresser un bilan de la situation juridique de la Fédération française d'équitation et des actions entreprises par le Gouvernement pour remédier à la crise interne.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51103

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2004, page 8958